

beaucoup plus mouvementée. Il lutte contre un jeune héros nu, qui l'a saisi par la tête et par l'une de ses queues, et contre lequel il soulève sa massue. La pose et le geste des deux combattants sont admirablement appropriés à l'espace qu'il s'agissait de remplir. La scène rappelle aussitôt maints épisodes de la Gigantomachie, telle justement qu'elle est représentée à Pergame. Mais là, les jambes tortes des Géants, fils de la Terre, se terminent en têtes de serpent, tandis qu'ici les trois anneaux s'achèvent par une nageoire caudale. Ce détail prouve bien que, dans l'esprit de l'auteur — à moins qu'on n'y préfère voir au contraire la preuve de son incompetence en matière de mythologie classique, — il ne s'agissait pas d'un titan, mais d'un triton à queue bifide, du genre de ceux de la figure 124. Le long de cette même frise se répètent encore des personnages de forme presque humaine, qui se retrouvent en un état de conservation meilleure et plus nettement caractérisés sur la figure 126. Ce sont de grands gaillards barbus, aux proportions athlétiques, tous pareils entre eux et debout dans des poses alternées. Le sculpteur, médiocre anatomiste, s'est donné un mal tout particulier pour mettre en saillie leurs muscles abdominaux. Leur pagne naturel, fait de nageoires élégamment découpées en feuilles de vigne, suffirait à établir leur qualité de divinités marines, alors même qu'ils n'auraient pas emprunté aux tritons classiques⁽¹⁾, en plus de ce singulier appendice, leur attribut le plus courant avec la conque et l'ancre, à savoir la pagaie. Il n'est donc pas surprenant que leur physionomie rappelle celle du sujet de la figure 123. Pour plus de précision encore, l'un d'eux tient sur le plat de la main et l'avant-bras un dauphin, tel Poseidon en personne, tandis qu'un autre, appuyé sur sa rame renversée, affecte la pose d'Héraklès se reposant sur sa massue⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir les tritons qui figurent dans le fameux cortège nuptial de Poseidon et d'Amphitrite (Munich), d'après le mouage du Louvre; cf. S. REINACH, *Répertoire*

de la statuaire grecque et romaine, I, p. 94-96 (sarcophages du Louvre).

⁽²⁾ Cf. S. REINACH, *ibid.*, I, p. 428, et II, p. 28; I, p. 465, et II, p. 209.